

La Berthenoux - La Motte Feuilly



Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Sur les pas des Maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 2ème étape.



Durée :	5h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	18.37km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	78m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	84m	Commune :	La Berthenoux (36400)
Point haut :	259m		
Point bas :	198m		

Description

Cet itinéraire suit le balisage Rouge et Jaune du GRP® sur les Pas des Maîtres Sonneurs

(D) Laisser le gîte de La Berthenoux sur la droite et poursuivre la Rue des Maîtres Sonneurs jusqu'à la route départementale. Prendre un chemin en épingle sur la gauche. À l'extrémité, tourner à droite sur une route goudronnée et traverser le hameau de La Rue en prenant à gauche.

(1) Continuer sur la gauche en direction d'un château d'eau. Au pied de celui-ci, prendre sur la droite et rejoindre une route qui plonge vers la vallée (vue sur le village de Thevet-Saint-Julien et sur les monts de la Marche dans le lointain). A l'entrée du bourg, prendre à droite la Rue du Docteur-Bauchet qui conduit à la Place de l'Église de Thevet-Saint-Julien.

(2) Tourner à droite et sortir de Thevet-Saint-Julien par la D940 qui enjambe l'Igneraie.

(3) Au calvaire, prendre à gauche en direction du stade et s'engager dans le large chemin de terre ombragé qui longe celui-ci. À la Petite Pouzerie, tourner à gauche et poursuivre jusqu'au Château de la Pouzerie.

(4) Emprunter une route à gauche sur quelques mètres et tourner à droite en direction des Baudins. Arriver à l'entrée d'un virage à gauche à 90° au premier bâtiment des Baudins.

(5) Prendre la piste en face. À une route, prendre à gauche et encore à gauche puis franchir un pont à l'entrée de Cosnay.

(6) Partir à droite sur environ 50m. Obliquer sur la droite au chemin qui longe une ferme. À l'intersection suivante s'engager à gauche pour passer au milieu de grandes parcelles de culture. À gauche, par une piste transversale, atteindre une route.

(7) La suivre à droite et gagner le mur d'enceinte du parc du château. Le contourner par la droite, puis se diriger à gauche vers l'église de Montlevicq.

(8) Quitter Montlevicq en prenant la petite route à droite, passer devant le cimetière. Descendre vers le hameau de Priches et son château. Tourner à droite et rejoindre tout de suite un autre carrefour. Virer à droite pour franchir l'Igneraie sur un petit pont reliant de gros blocs rocheux. Remonter par la route qui longe une ferme.

(9) Juste avant des bâtiments d'élevage, prendre une piste caillouteuse sur la gauche. À l'intersection suivante, prendre à gauche un chemin herbeux qui franchit un ruisseau par une large passerelle. Suivre une route à droite.

(10) Couper la D 943 **prudence** et poursuivre en face par la D36a. L'itinéraire traverse l'emprise d'une ancienne voie ferrée. À

Points de passages

- D Gîte communal la Berthenoux**
N 46.660646° / E 2.062611° - alt. 249m - km 0
- 1 À gauche sur la route**
N 46.6578° / E 2.06535° - alt. 254m - km 0.54
- 2 Église de Thevet-Saint-Julien**
N 46.63747° / E 2.06904° - alt. 213m - km 3.3
- 3 Calvaire**
N 46.63344° / E 2.06489° - alt. 200m - km 3.92
- 4 Château de la Pouzerie**
N 46.61534° / E 2.05646° - alt. 203m - km 6.31
- 5 Les Baudins**
N 46.61009° / E 2.05146° - alt. 209m - km 7.09
- 6 Cosnay**
N 46.60148° / E 2.05133° - alt. 210m - km 8.62
- 7 À droite sur la route**
N 46.59077° / E 2.06242° - alt. 232m - km 10.52
- 8 Eglise Saint-Pierre-de-Montlevicq**
N 46.57677° / E 2.06955° - alt. 242m - km 12.44
- 9 Piste à gauche**
N 46.56714° / E 2.07766° - alt. 229m - km 14.23
- 10 Route D943**
N 46.55295° / E 2.092042° - alt. 235m - km 16.69
- A Gîte d'étape au Poirond**
N 46.542518° / E 2.091096° - alt. 252m - km 18.37

l'entrée de la Motte-Feuilly, prendre la première rue sur la droite puis à gauche au niveau de hangars (on aperçoit le haut de la toiture du château et son bardage en bois). Passer devant le cimetière, puis devant le centre équestre de la Motte-Feuilly. Rejoindre le centre du bourg, virer à droite et à gauche vers le gîte d'étape au Poirond (A).

Informations pratiques

Hébergements: La Berthenoux, Thevet, La Motte Feuilly voir [le site](#)

Ravitaillement Thevet

Points d'eau La Berthenoux, Thevet, Montlevicq, La Motte Feuilly

A proximité

La Berthenoux : l'église romane, classée monument historique, recèle de magnifiques chapiteaux. Juste à côté, se trouve une tour ronde, vestige de l'ancienne enceinte fortifiée, et un manoir (privé) du XVIIe siècle, dit le «Prieuré».

Thevet-Saint-Julien : Les portes en chêne de l'église Saint-Julien (XIIe siècle) ont été sculptées par l'abbé Aymon, curé de la paroisse de 1942 à 1987. Il en a également décoré l'intérieur d'une façon pour le moins originale. Quant aux très nombreuses racines collectées au cours de ses promenades, soigneusement travaillées, elles constituent le fond d'un étonnant musée, où se succèdent désormais de nombreuses expositions artistiques en saison.

Le château féodal de la Pouzerie (XVe siècle) présente une tour à mâchicoulis, des créneaux et des fenêtres à meneaux.

Montlevicq : Petit bourg d'un peu plus de 100 habitants, Montlevicq présente un remarquable patrimoine bâti : église romane, ancien château et dépendances caractéristiques de l'architecture rurale berrichonne.

La Motte Feuilly

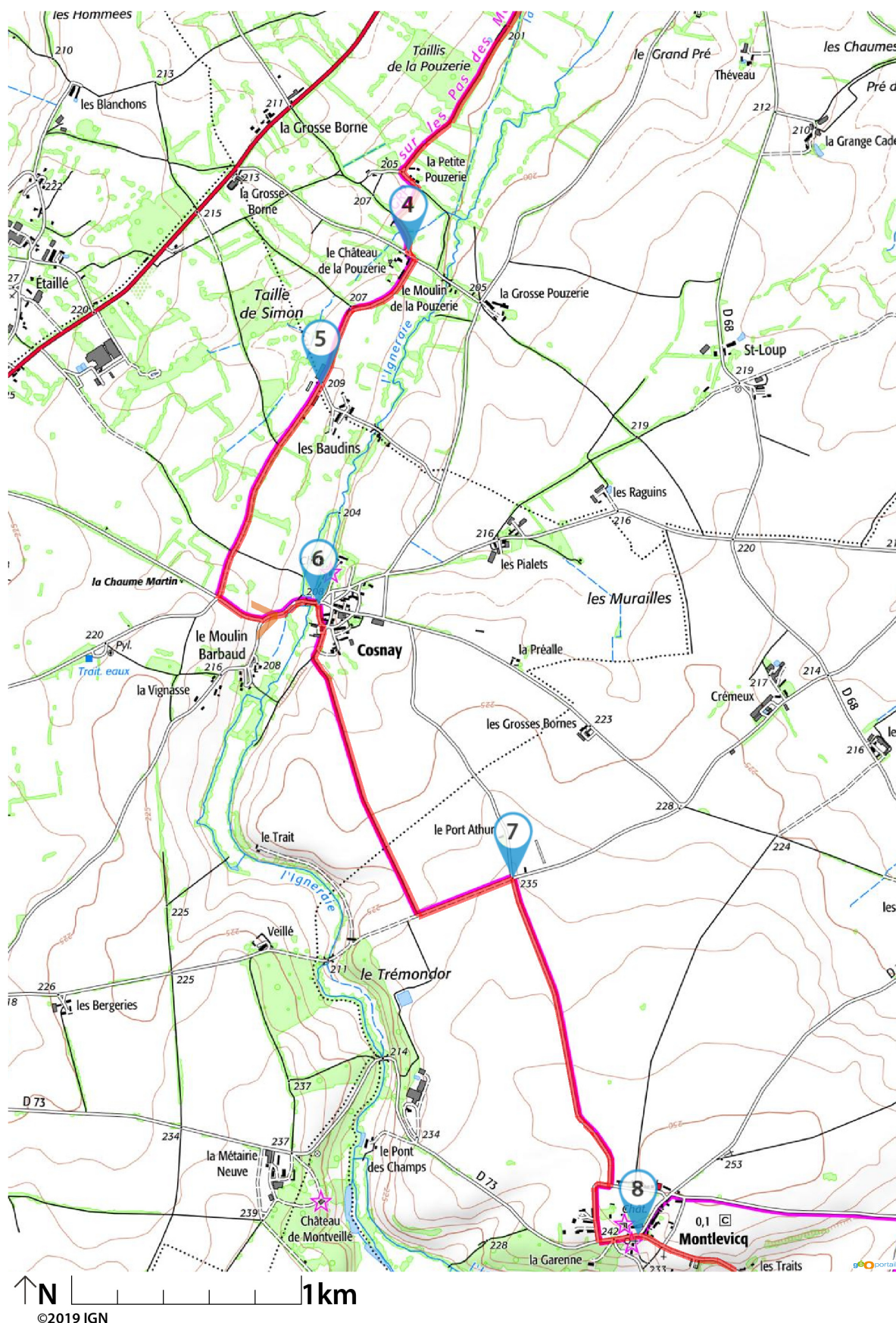
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-berthenoux-la-motte-feuilly/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



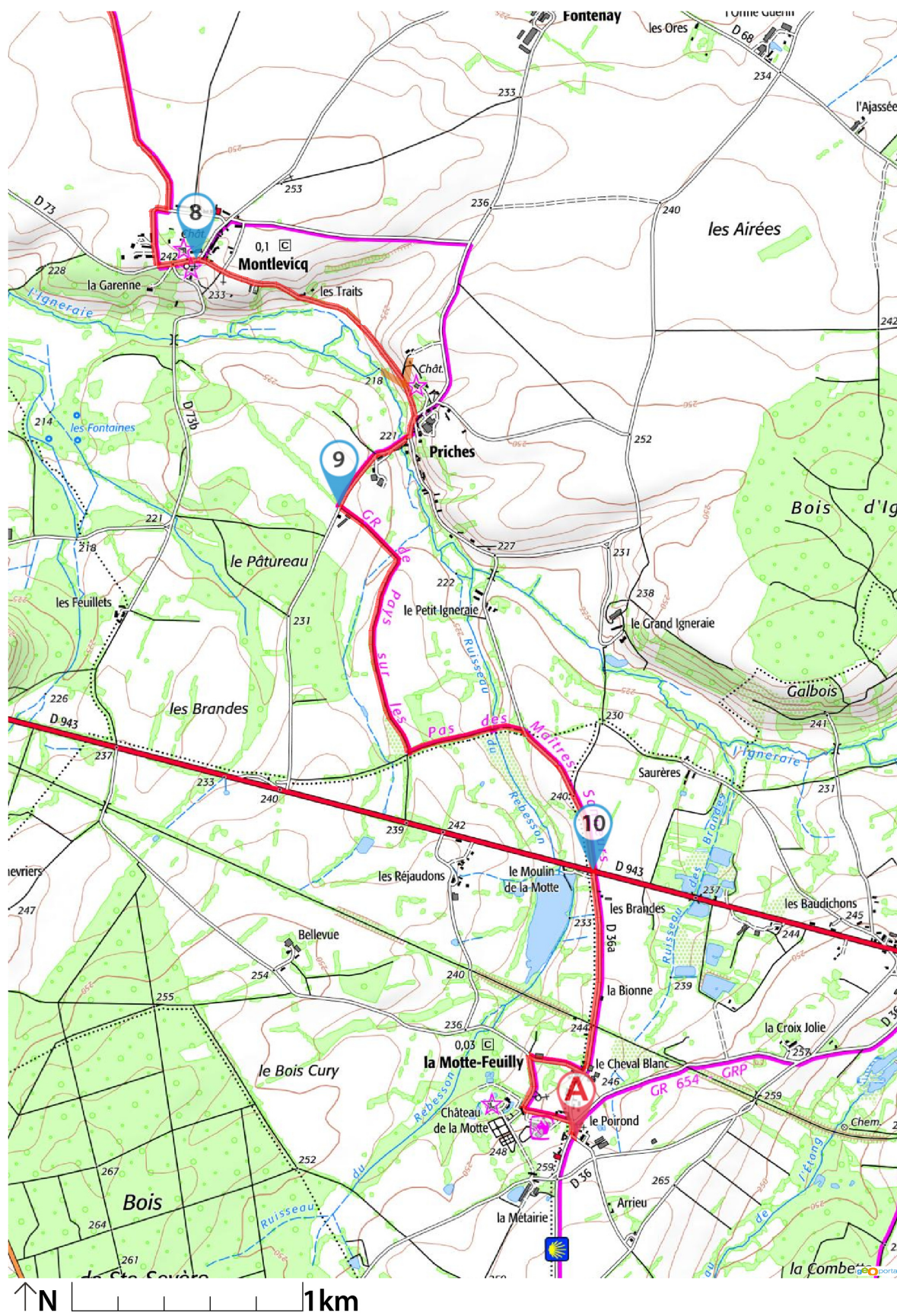
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

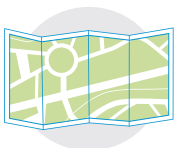
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



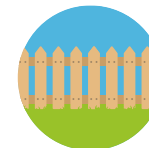
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



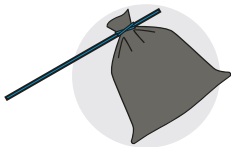
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.